

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision : 03-juil.-2019 Numéro de révision: 3

# 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit AURA WATERBORNE EXTERIOR SATIN FINISH BASE 3

Code du produit K6313X Code produit Alternate K6313X

Classe de produit Peinture diluée à l'eau

Couleur Tous
Utilisation recommandée Peinture

**Restrictions d'utilisation** Aucun renseignement disponible

Fabriqué pour

Benjamin Moore & Cie Limitée 8775, rue Keele

Concord ON L4K 2N1 Tél.: 1-800-361-5898 www.benjaminmoore.com

<u>Fabricant</u>

Benjamin Moore & Cie 101 Paragon Drive Montvale, NJ 07645

Tél.: 1-866-708-9180 www.benjaminmoore.com Numéro d'appel d'urgence

CANUTEC: 613-996-6666

# 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

# Classification

Ce produit chimique est considéré comme dangereux par le Règlement sur les produits dangereux (HPR: DORS / 2015-17)

Sensibilisation de la peau	Catégorie 1A
Mutagénicité sur les cellules germinales	Catégorie 1B
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1B

# Éléments d'étiquetage

# Danger

#### Mentions de danger

Peut provoquer une allergie cutanée Peut induire des anomalies génétiques

Date de révision: 03-juil.-2019

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus



Aspect liquide Odeur peu ou pas d'odeur

# Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
Utiliser l'équipement de protection individuelle requis
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail
Porter des gants de protection

# Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

#### Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

#### Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

# Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

#### Autres renseignements

Aucun renseignement disponible

#### **Autres dangers**

Peut causer une réaction cutanée allergique

# 3. COMPOSITION: RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro	Date de dépôt LCRMD
		-	d'enregistrement en	et date de la dérogation
			vertu de la Loi sur le	accordée (s'il y a lieu)
			contrôle des	
			renseignements relatifs	
		aux matières		
			dangereuses (no	
			d'enregistrement	
			LCRMD)	
Titanium dioxide	13463-67-7	3 - 7%	-	-

Kaolin	1332-58-7	1 - 5%	-	=
Nepheline syenite	37244-96-5	1 - 5%	-	-
Zinc oxide	1314-13-2	1 - 5%	-	-
Silica amorphous	7631-86-9	1 - 5%	-	-
Hexanedioic acid, dihydrazide	1071-93-8	0.25 - 0.5%	-	-
Sodium C14-C16 olefin sulfonate	68439-57-6	0.25 - 0.5%	-	-
Decanedioic acid, bis(1,2,2,6,6-pentamethyl-4-pip eridinyl) ester	41556-26-7	0.1 - 0.25%	-	-
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha[3-[3-(2H-benzotriazol-2- yl)-5-(1,1-dimethylethyl)-4-hydro xyphenyl]-1-oxopropyl]omega hydroxy-	104810-48-2	0.1 - 0.25%	-	-
Carbamic acid, 1H-benzimidazol-2-yl-, methyl ester	10605-21-7	0.1 - 0.25%	-	-
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha[3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-(1,1-dimethylethyl)-4-hydro xyphenyl]-1-oxopropyl]omega [3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-(1, 1-dimethylethyl)-4-hydroxyphen yl]-1-oxoprop		0.1 - 0.25%	-	_

<sup>\*</sup>Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial

# 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux Aucun danger qui nécessite des mesures de premiers

soins particulières.

Contact avec les yeux Bien rincer à l'eau abondante pendant au moins 15

minutes et consulter un médecin.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout

en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Détruire les articles contaminés tels que: chaussures.

Date de révision: 03-juil.-2019

Inhalation Mettre la victime à l'air libre. Si les troubles se prolongent,

consulter un médecin.

**Ingestion** Rincer immédiatement la bouche avec de l'eau, puis en

boire abondamment par la suite. Consulter un médecin au

besoin.

Symptômes et Effets les Plus Importants Peut causer une réaction cutanée allergique.

Avis aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

# 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux

circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Équipement de protection et précautions pour les

pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection

Date de révision: 03-juil.-2019

complète.

Risques Spécifiques à la Substance Chimique Les récipients fermés peuvent se rompre si exposés au

feu ou à la chaleur extrême.

Sensibilité au choc Non

Sensibilité à la décharge électrostatique Non

Données sur l'inflammabilité

Point d'éclair (°F)Non applicablePoint d'éclair (°C)Non applicableMéthodeNon applicable

Limites d'inflammation dans l'air

Limite inférieure d'inflammabilité Non applicable Limite supérieure d'inflammabilité: Non applicable

NFPA Santé: 2 Inflammabilité: 0 Instabilité: 0 Spécial : Sans objet

# Légende NFPA

0=Non dangereux

1=Faible

2=Modéré

3=Élevé

4=Sévère

Le classement assigné est seulement un classement suggéré, l'entrepreneur/employeur a les responsabilités finales du classement du NFPA où ce système est utilisé.

L'information additionnelle concernant le système de classification NFPA est disponible à partir du National Fire Protection Agency (NFPA) au www.nfpa.org.

# 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

**Précautions personnelles** Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Assurer une ventilation adéquate.

Autres informations Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est

possible de le faire en toute sécurité.

Précautions relatives à l'environnement Consulter la section 12 pour des données écologiques

supplémentaires.

Méthodes de nettoyage Absorber du matériel absorbant inerte. Balayer vers le

haut et peller dans les récipients appropriés pour la disposition.

Date de révision: 03-juil.-2019

# 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention Éviter le contact avec la peau, les yeux et le vêtements.

Éviter de respirer les vapeurs, jet de brume ou la poussière en débris. En cas de ventilation insuffisante,

porter un équipement respiratoire approprié.

Entreposage Garder les récipients étroitement fermés. Garder hors de

la portée des enfants.

Matières incompatibles Aucun renseignement disponible

# 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

# Limites d'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	Alberta	Colombie-Britanni	Ontario	Québec
			que		
Titanium dioxide	10 mg/m³ - TWA	10 mg/m³ - TWA	10 mg/m³ - TWA 3 mg/m³ - TWA	10 mg/m³ - TWA	10 mg/m³ - TWAEV
Kaolin	2 mg/m³ - TWA	2 mg/m <sup>3</sup> - TWA	2 mg/m³ - TWA	2 mg/m³ - TWA	5 mg/m³ - TWAEV
Nepheline syenite	N/E	N/E	N/E	10 mg/m³ - TWA	N/E
Zinc oxide	2 mg/m³ - TWA 10 mg/m³ - STEL	10 mg/m³ - TWAEV 5 mg/m³ - TWAEV 10 mg/m³ - STEV			

#### Léaende

ACGIH - Les limites d'exposition en milieu de travail de la American Conference of Governmental Industrial Hygienists

Alberta - Les limites d'exposition en milieu de travail en Alberta

Colombie-Britannique - Les limites d'exposition en milieu de travail en Colombie-Britannique

Ontario - Les limites d'exposition en milieu de travail en Ontario

Québec - Les limites d'exposition en milieu de travail au Québec

N/E - Non établi

Mesures techniques

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Protection de la peau Protection respiratoire

Lunettes de sécurité avec protections latérales. Gants protecteurs et habillement imperméable. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil

respiratoire approprié.

Mesures d'hygiène Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Enlever et laver les vêtement contaminés avant réutilisation. Laver à fond après manipulation.

# 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

liquide

**Odeur** peu ou pas d'odeur

K6313X - AURA WATERBORNE EXTERIOR SATIN

**FINISH BASE 3** 

Date de révision: 03-juil.-2019

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible

**Densité (lbs/gal)** 9.3 - 9.7 **Densité** 1.11 - 1.16

pH Aucun renseignement disponible Viscosité (cps) Aucun renseignement disponible

Solubilité(s)

Solubilité(s)

Aucun renseignement disponible

% solides en masse 40 - 50
% solides en volume 30 - 40
% volatiles en masse 50 - 60
% volatiles en volume 60 - 70
Teneur limite réglementaire en COV (g/l) < 50
Point d'ébullition (°F) 212
Point d'ébullition (°C) 100

Point d'ébullition (°C)

Point de congélation (°F)

Point de congélation (°C)

Point d'éclair (°F)

Non applicable

Point d'éclair (°C)

Méthode

Inflammabilité (solide, gaz)

Limite supérieure d'inflammabilité:

Limite inférieure d'inflammabilité

Non applicable

Non applicable

Non applicable

Temp d'autoignition (°F)

Temp d'autoignition (°C)

Température de décomposition (°F)

Température de décomposition (°C)

Aucun renseignement disponible

# 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Réactivité** Sans objet

Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter Prévenir de la congélation.

Matières incompatibles Pas de matières à signaler spécialement.

Produits de décomposition dangereux Aucun dans des conditions d'emploi normales.

Risques de réactions dangereuses Aucun dans des conditions d'emploi normales.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit

Informations sur les voies d'exposition probables

Voies majeures d'exposition Contact avec les yeux ou la peau et inhalation.

K6313X - AURA WATERBORNE EXTERIOR SATIN FINISH BASE 3

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit Aucun renseignement disponible

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucun renseignement disponible

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Contact avec les yeux Peut causer une légère irritation

Contact avec la peau La substance peut causer une légère irritation de la peau.

Un contact prolongé ou répété peut assécher la peau et

Date de révision: 03-juil.-2019

causer une irritation.

**Inhalation** Peut causer une irritation des voies respiratoires.

**Ingestion** Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale,

des nausées, des vomissements et la diarrhée.

Sensibilisation Peut provoguer une allergie cutanée. Aucun renseignement disponible. Effets neurologiques Aucun renseignement disponible. Effets mutagènes Effets sur la reproduction Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Aucun renseignement disponible. Effets sur le développement Effets sur les organes cibles Aucun renseignement disponible. STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible. STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible. **Autres effets nocifs** Aucun renseignement disponible.

Risque d'aspiration Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale) 92159 mg/kg ETAmél (cutané) 92159 mg/kg

## Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Titanium dioxide 13463-67-7	> 10000 mg/kg (Rat)	-	-
Zinc oxide 1314-13-2	> 5000 mg/kg (Rat)	-	-
Silica amorphous 7631-86-9	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 2.2 mg/L (Rat)1 h
Sodium C14-C16 olefin sulfonate 68439-57-6	= 2310 mg/kg ( Rat )	= 6300 mg/kg ( Rabbit )	-
Decanedioic acid, bis(1,2,2,6,6-pentamethyl-4-piperidi nyl) ester 41556-26-7	= 2615 mg/kg(Rat)	-	<u>-</u>
Carbamic acid, 1H-benzimidazol-2-yl-, methyl ester 10605-21-7	= 6400 mg/kg(Rat)	= 2 g/kg(Rat)= 8500 mg/kg( Rabbit)	-

Component Sensibilisation

Decanedioic acid, bis(1,2,2,6,6-pentamethyl-4-piperidinyl) ester Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la 41556-26-7 ( 0.1 - 0.25% )

# K6313X - AURA WATERBORNE EXTERIOR SATIN FINISH BASE 3

Poly(oxy-1,2-ethanediyl),

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la

Date de révision: 03-juil.-2019

.alpha.-[3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-(1,1-dimethylethyl)-4-hydro peau

xyphenyl]-1-oxopropyl]-.omega.-hydroxy-

104810-48-2 ( 0.1 - 0.25% )

Poly(oxy-1,2-ethanediyl),

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la

.alpha.-[3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-(1,1-dimethylethyl)-4-hydro peau

xyphenyl]-1-oxopropyl]-.omega.-[3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-(1,

1-dimethylethyl)-4-hydroxyphenyl]-1-oxoprop

104810-47-1 (0.1 - 0.25%)

# Cancérogénicité

L'information ci-dessous indique si chaque agence a énuméré n'importe quel ingrédient comme carcinogène :.

Nom chimique	CIRC	NTP
	2B - Possible Human Carcinogen	
Titanium dioxide		

• Même si le CIRC considère le dioxyde de titane comme étant potentiellement cancérigène pour l'être humain, la conclusion de son sommaire se lit comme suit : " On pense que l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matières, comme c'est le cas pour la peinture, n'entraîne pas d'exposition importante au dioxyde de titane. "

## Légende

CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer

NTP: National Toxicity Program

OSHA: Occupational Safety & Health Administration

# 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

# Effets écotoxicologiques

Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

# Renseignements sur le produit

## Toxicité aiguë aux poissons

Aucun renseignement disponible

### Toxicité aiguë aux invertébrés aquatiques

Aucun renseignement disponible

#### Toxicité aiguë aux plantes aquatiques

Aucun renseignement disponible

#### Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

#### Bioaccumulation

Il n'existe aucune donnée pour ce produit.

### Mobilité dans des milieux environnementaux

Aucun renseignement disponible.

### Ozone

Aucun renseignement disponible

# Renseignements sur les composants

## Toxicité aiguë aux poissons

Titanium dioxide

LC50: > 1000 mg/L (Tête-de-boule - 96 hr.)

Carbamic acid, 1H-benzimidazol-2-yl-, methyl ester

LC50: 1.5 mg/L (Truite arc-en-ciel - 96 hr.)

## Toxicité aiguë aux invertébrés aquatiques

Carbamic acid, 1H-benzimidazol-2-yl-, methyl ester LC50: 0.22 mg/L (water flea - 48 hr.)

## Toxicité aiguë aux plantes aquatiques

Aucun renseignement disponible

# 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

## Méthode d'élimination des déchets dangereux

L'élimination des déchets dangereux doit être conforme aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Comme les exigences varient selon la localité, consulter le Service de collecte des ordures ou la Direction de la protection de l'environnement pour connaître les moyens d'élimination.

Date de révision: 03-juil.-2019

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD Non réglementé

ICAO Non réglementé

IMDG / OMI Non réglementé

# 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

# **Inventaires internationaux**

**TSCA : États-Unis**Oui -Tous les composants sont énumérés ou exclus.
LIS : Canada
Oui -Tous les composants sont énumérés ou exclus.

# Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

Date de révision: 03-juil.-2019

## **INRP - Sections 1-4**

Ce produit contient les substances chimiques suivantes, assujetties aux sections 1-4 du INRP:

Aucun

#### **INRP - Section 5**

Ce produit contient les substances chimiques suivantes, assujetties à la section 5 du INRP :

Aucun

## SIMDUT État réglementaire

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits dangereux (RPD) et la fiche de données de sécurité contient tous les renseignements requis par le RPD

## 16. AUTRES INFORMATIONS

HMIS - Santé: 2\* Inflammabilité : 0 Réactivité: 0 EPI : -

### Légende HMIS

- 0 = Danger minimal
- 1 = Danger faible
- 2 = Danger modéré
- 3 = Danger sérieux
- 4 = Danger sévère
- \* = Danger chronique
- X = Défini par l'utilisateur

Remarque : Le code EPI a été délibérément laissé en blanc. Indiquer un code EPI qui assurera la protection des employés contre les dangers que présente le produit dans des conditions d'emploi normales.

Avertissement: Le classement HMIS® est fondé sur une échelle graduée de 0 à 4, selon laquelle 0 représente des risques minimes et 4 des risques graves. Même si l'indication des codes HMIS® sur les FS n'est pas obligatoire en vertu de l'article 29 CFR 1910.1200, le fabricant a choisi de les indiquer. Le classement HMIS® doit servir seulement à l'intérieur d'un programme HMIS® mis en oeuvre intégralement et pour lequel les travailleurs ont reçu une formation appropriée. HMIS® est une marque de commerce déposée de la NPCA. Le matériel HMIS® peut être obtenu exclusivement de J.J. Keller au 800 327-6868.

**AVERTISSEMENT!** Le raclage, le sablage ou l'enlèvement des vieilles couches de peinture peuvent entraîner le dégagement de poussières de plomb. LE PLOMB EST TOXIQUE. UNE EXPOSITION AUX POUSSIÈRES DE PLOMB PEUT CAUSER DES MALADIES GRAVES OU DES DOMMAGES AU CERVEAU, NOTAMMENT CHEZ LES ENFANTS. LES FEMMES ENCEINTES DOIVENT AUSSI ÉVITER TOUTE EXPOSITION. Réduire le risque d'exposition en portant un appareil respiratoire conforme aux normes NIOSH. Nettoyer à fond à l'aide d'un aspirateur HEPA et une vadrouille humide. Avant de commencer un travail d'enlèvement de peinture, prière de consulter le site de Santé Canada à

http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/contaminants/lead-plomb/asked\_questions-questions\_posees-fra.php pour connaître les moyens de protection pour soi-même et sa famille.

**Préparée par**Service de la gestion responsable des produits

Benjamin Moore & Cie 101 Paragon Drive Montvale, NJ 07645

800-225-5554

**K6313X - AURA WATERBORNE EXTERIOR SATIN** FINISH BASE 3

Date de révision: 03-juil.-2019

Date de révision : 03-juil.-2019

Justification de la révision Non disponible

## Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans le présent document sont présentées de bonne foi et sont considérées comme exactes à la date indiquée ci-dessus. Cette information est fournie sans garantie d'aucune sorte. Les employeurs devraient utiliser cette information uniquement à la suite de l'utilisation de ces matériaux et de la sécurité et de la santé des employés. Toute utilisation de ces données et informations doit être déterminée par les lois et règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables.

Fin de la fiche signalétique